

LA FRAUDE AU CHÈQUE

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES POUR
S'EN PRÉMUNIR?

PIERRE BIENVENU / JULIEN LASALLE
SERVICE DE SURVEILLANCE DES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX (SMPS)
SECRÉTARIAT DE L'OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENTS (OSMP)

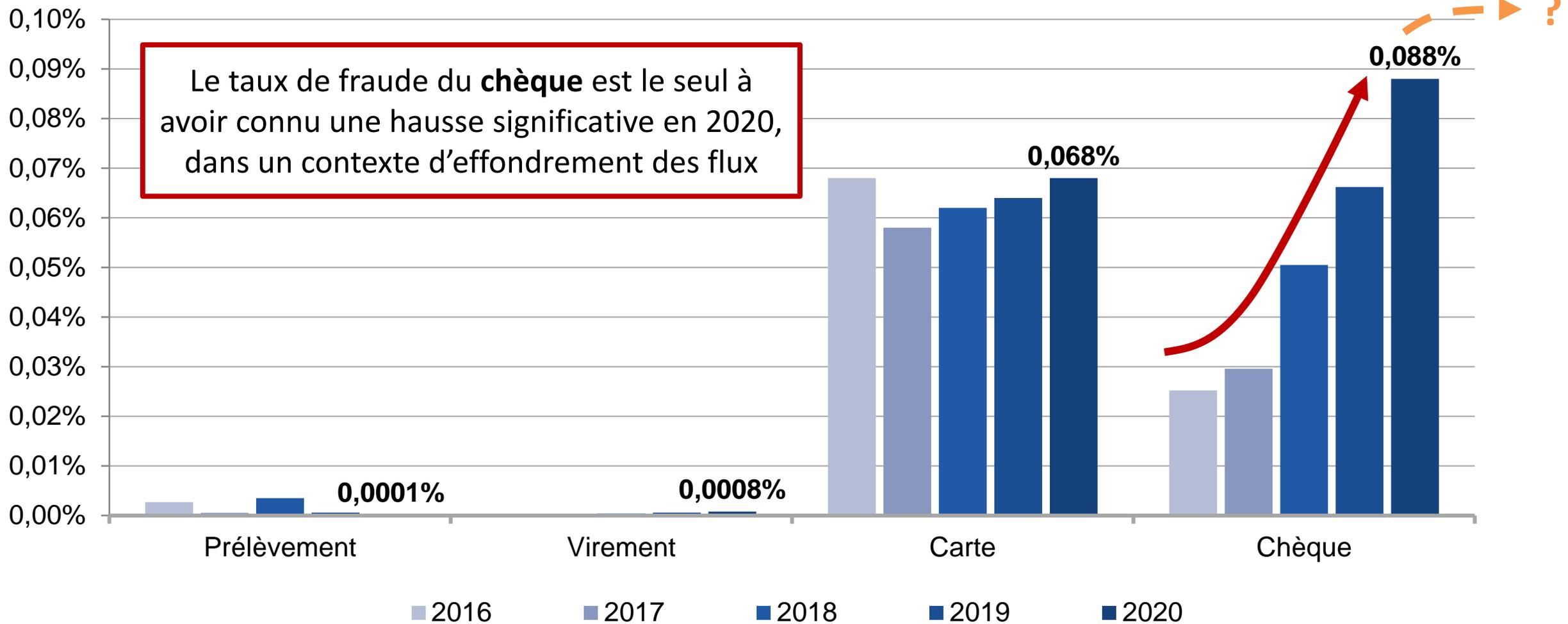


1. Présentation par la Banque de France (20')
2. Session de questions et réponses (30')



L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FRAUDE (EN VALEUR)

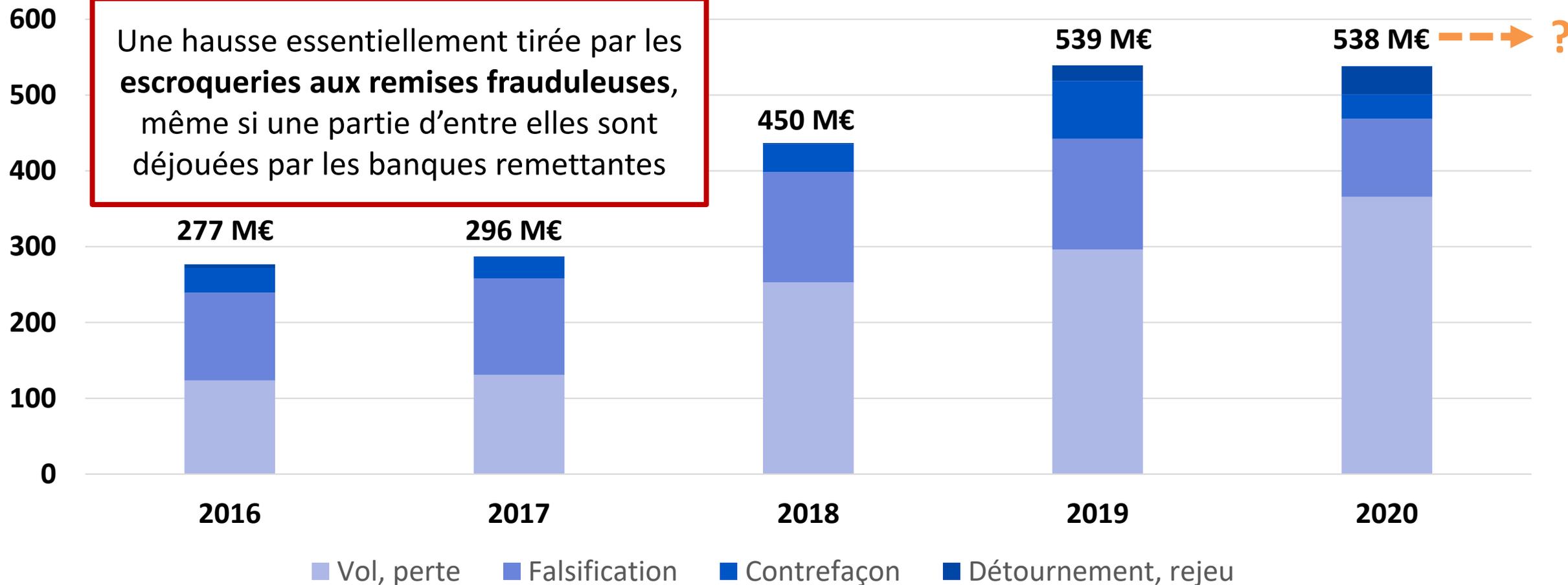
RAPPORT DE L'OSMP 2020 – PUBLIÉ EN JUILLET 2021



L'ÉVOLUTION DES MONTANTS DE FRAUDE (EN MILLIONS €)

RAPPORT DE L'OSMP 2020 – PUBLIÉ EN JUILLET 2021

Fraude au chèque - Total



Des recommandations d'abord adressées aux professionnels du secteur et aux acteurs de la filière

1 Lutter contre les remises frauduleuses de chèque



Banques

Renforcer la capacité à **identifier les opérations à risque** et **empêcher l'exfiltration des fonds**



Acteurs de la filière

Développer la **coopération** entre les acteurs de la filière chèques et avec les forces de l'ordre

2 Renforcer la vigilance à l'acceptation des chèques



Banques et clients

Renforcer la **traçabilité** des envois de chèques et encourager la **mise en opposition en cas de vol** et de perte



Commerce

Promouvoir les différents outils de consultation du **Fichier national des chèques irréguliers (FNCI)**

SOUTENIR LA VIGILANCE DES UTILISATEURS À L'APPROCHE DES FÊTES

... mais aussi des conseils de vigilance renouvelés et adressés au grand public, à travers 4 exemples emblématique des fêtes et de la période de fin d'année

1 Envoyer un don par chèque à une association caritative par voie postale



2 Payer par chèque au syndic les charges ou les travaux de la copropriété



3 Louer son appartement à la montagne pour le réveillon



4 Acheter ou revendre un cadeau par chèque sur un site de vente entre particuliers



ÉMETTRE UN CHÈQUE EN TOUTE SÉCURITÉ



- Écrivez à l'**encre noire**
- Remplissez l'ensemble des **mentions obligatoires** (montant en lettres et en chiffre, ordre, signature accompagnée de la date et du lieu)
- Tracez des traits horizontaux pour **ne pas laisser d'espace libre** sur l'ordre ou le montant
- **Évitez toute rature ou surcharge** susceptible d'invalider le chèque
- En cas d'envoi par voie postale, **prévenez** votre interlocuteur et demandez-lui de vous **confirmer** quand le chèque a été reçu
- Si le chèque n'est pas reçu par son destinataire, avertissez votre banque pour la prévenir d'une possible utilisation frauduleuse du chèque et **faites opposition**



ÉMETTRE UN CHÈQUE EN TOUTE SÉCURITÉ

Encre noire
(stylo à bille, stylo plume)

Traits horizontaux
(montants, ordre)

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Payer contre ce chèque cent cinquante euros

À Société Anonyme

Payable en France

N° de compte

N° de chèque

Mr John DUPOND
00 rue de la banque
75000 PARIS

Fait à Paris

Le 29/02/2018

€ 150 €

[Handwritten signature]

Toutes les mentions obligatoires: montants, ordre, lieu, date, signature

PROTÉGEZ VOS CHÈQUES DE LA PERTE ET DU VOL



- Le chèque vierge est un **actif à risque** au même titre que la carte bancaire: limitez au strict minimum votre stock de chéquiers et protégez les des cambriolages



- Préférez dans la mesure du possible le **retrait sécurisé en agence** du chéquier ; en cas d'envoi par voie postale
 - soyez très **attentifs à sa réception** ;
 - si un **délai inquiétant** s'écoule, avertissez aussitôt votre banque pour qu'elle puisse **faire opposition** au chéquier envoyé



- Aussitôt qu'un chèque est perdu ou volé, faites **opposition** en suivant la procédure définie par votre banque : une **confirmation écrite** par courrier ou par internet ou via l'application est attendue

RESTEZ VIGILANT QUAND IL S'AGIT D'ACCEPTER ET D'ENCAISSER UN CHÈQUE



- Ne **perdez pas de temps** avant d'encaisser un chèque, car un chèque qui traîne est un risque inutile de perte et de vol
- Vérifiez l'ensemble des **mentions obligatoires**, leur **cohérence** avec ce que vous connaissez du payeur et **endossez** le chèque
- N'encaissez jamais un chèque qui ne correspond pas à ce qui a été convenu:



- **Vigilance en cas de trop-perçu** sur un règlement ou en cas d'**annulation** du service associé (location...)
- Le chèque reçu peut être **rejeté**, alors que vous aurez entre temps remboursé votre interlocuteur par un autre moyen de paiement

QUAND C'EST POSSIBLE, PRIVILÉGIEZ D'AUTRES MOYENS DE PAIEMENT



- Le paiement par chèque n'est **pas garanti**. Même encaissé, même crédité, il peut revenir **impayé** après plusieurs jours et le crédit sera alors annulé.
- Il n'est pas adapté à toutes les situations: dans le cadre de **relations distantes** ou dès lors que cela suppose un **transit par voie postale**, d'autres moyens de paiement sont beaucoup plus adaptés et sécurisés:
 - La carte, le virement (classique ou instantané) ou les portefeuilles électroniques (ex: achats sur les sites de vente entre particuliers, les sites de e-commerce, les dons aux associations...)
 - Les espèces pour les transactions en direct (ex: brocantes, vente entre particuliers...)

SURTOUT, N'ACCEPTÉZ JAMAIS ET SOUS AUCUN PRÉTEXTE D'ENCAISSER DES CHÈQUES POUR LE COMPTE D'AUTRUI

- C'est **illégal** et **très dangereux**, car les chèques frauduleux seront rejetés au bout de quelques jours : vous risquez à votre insu de vous rendre complice d'une fraude et de vous retrouver à découvert
- Ne succombez pas aux **promesses d'argent facile** ou aux **demandes d'aide en urgence**, que celles-ci émanent de personnes rencontrées sur les réseaux sociaux ou dans la vie réelle
- Si vous êtes victime d'une telle escroquerie, **portez plainte !**

Vidéo de sensibilisation d'EDUCFI Banque de France, réalisée par l'INC:

[Qu'est-ce que la fraude à l'encaissement de chèques ? - YouTube](#)



Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière



J'AI ÉTÉ VICTIME D'UNE FRAUDE AU CHÈQUE, QUE FAIRE?

Informations, conseils, assistance
INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817 Service & appel gratuits

- Prendre attache avec INFO ESCROQUERIES par téléphone au numéro vert **0 805 805 817** (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30)



- Contacter l'aide aux victimes (écoute, informe et conseille les victimes d'infractions) au numéro 116006 (appel gratuit) ou au 01 80 52 33 76 (tarification normale) ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h ou par courriel victimes@france-victimes.fr


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Pré-plainte en ligne pour être reçu par la suite par un commissariat ou une unité de gendarmerie.

Questions/réponses (30')

